

LE P'TIT JOURNAL DE PLASSAC

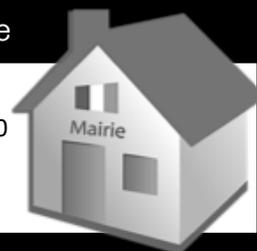


Mairie de PLASSAC

2, place Saint Laurent
17 240 PLASSAC

Horaires d'ouverture

Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Mercredi : 9h00 à 12h00
Samedi : 8h00 à 12h00



Permanence du Maire

Mardi, Jeudi, Samedi : 8h00 à 9h00 et sur RDV

Nous
joindre

Téléphone / Fax : 05.46.49.84.32.
E. Mail : plassacmairie17@orange.fr
Site internet : <https://www.plassac17.fr>

Dans ce numéro :

Le mot du Maire. L'état civil. Les infos du Conseil Municipal.	2
Les commémorations. Les praticiens du pôle médical.	4
La pizzeria « Del Plassac » fait peau neuve. Changement de propriétaire au bar.	5
Gestion des déchets : « Tous responsables... »	6
Le comité des fêtes. Les râleurs racing team.	7
A vos fourneaux : Les crêpes. A vos stylos. L'agenda des manifestations à venir...	8

Pour les nouveaux habitants, il est conseillé de se faire connaître à la Mairie pour recevoir des informations personnalisées tel que le recensement des enfants de 16 ans, la carte gratuite pour l'accès des enfants aux Antilles de Jonzac.



Commémoration du 11 Novembre avec la chorale des enfants de l'école de Plassac.

Le mot du Maire.



En ce début d'année, je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants de la commune et je profite de ces quelques lignes pour adresser à chacun d'entre vous au nom du conseil municipal nos meilleurs vœux pour l'année 2018 : santé d'abord, bonheur et réussite pour vous même et tous ceux qui vous sont chers.

2017 a été l'année de l'ouverture de notre pôle médical. Inauguré en septembre, les praticiens (Infirmiers, sage-Femme, Orthophoniste, Ostéopathe et Réflexologue) sont en place et vous accueillent dans des locaux conçus et adaptés à leurs activités. Nous sommes toujours à la recherche d'un médecin et d'un kinésithérapeute pour compléter l'offre de soins dont le secteur à besoin.

Nous avons eu également le changement de propriétaire du bar. Mr Bonnet a remplacé Mr Helis, nous lui souhaitons de belles années sur Plassac.

La pizzeria a changé de place début janvier pour s'installer dans l'ancienne épicerie, pour un local plus adapté à une activité en plein développement.

Pour l'année à venir, le conseil municipal travaille sur le budget, celui-ci portera sur l'extension de la salle des fêtes, le programme de rénovation et mise aux normes des logements communaux ainsi que le programme de maintien en état de notre voirie.

Nos associations ont connu des changements de présidents. Mme BUREAU Nelly a laissé son poste après 21 ans de bons services chez les aînés ruraux, et Patrick GERGOUIL a remplacé Mr Xavier LIAIGRE à la tête du comité des fêtes.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier toutes les associations ainsi que l'équipe municipale pour leur collaboration à la réussite de tous ces projets.

Bonne Année à toutes et à tous.

L'état civil.



Ils ont vu le jour :

Mlle PERCHARD Eleanor le 23 /11/2017.

Mr BONNEAUD Aimery le 08/12/2017.

Mlle LAFFON Lana le 28/12/2018.



Les infos du conseil municipal.



Le 9 décembre dernier, sur décision du conseil municipal, la salle des fêtes fut baptisée « Salle Marcel Seguin ».

En effet, Marcel SEGUIN fut 37 ans au conseil municipal tant comme conseiller municipal mais également comme adjoint au Maire.

Artisan maçon de métier, il a élaboré les plans de la salle des fêtes, prêté du matériel de son entreprise durant les travaux de construction qu'il a lui-même suivi.

Toute sa famille ainsi que Robert ALLAIN, Maire de PLASSAC au moment de la construction, étaient bien entendu présents à cette inauguration.



Dans le cadre du téléthon, le 20 octobre, le groupe « Core Corsu » connu pour son répertoire Corse a été applaudi par 130 personnes.

Un moment d'évasion dans l'île de Beauté.



Le 18 novembre, une trentaine de personnes s'est retrouvée pour une balade de 8 kilomètres sur nos sentiers Plassacais.

Au détour d'un sentier, une halte musicale, orchestrée par Yvon et Claudette Aubry, en habit de Saintongeais fût très appréciée.

Pour ces 2 manifestations la somme de 347€ a été reversée à l'AFM.

Merci à tous...

Pour votre PACS, rendez vous à la mairie !

Plus besoin de se rendre au tribunal pour le pacte civil de solidarité (PACS) qui est un contrat entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

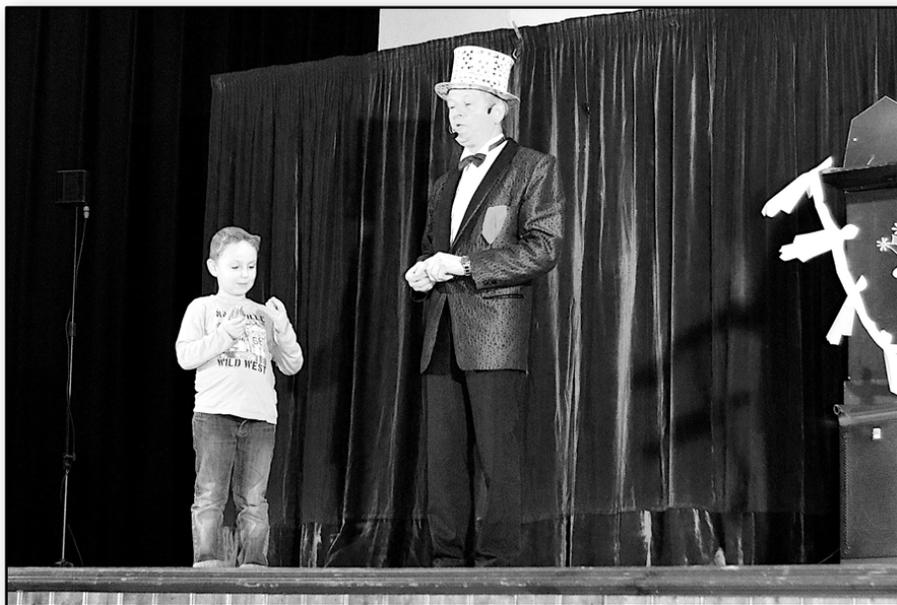
Comme prévu par la loi du 18 septembre 2016 de modernisation de la justice du 21ème siècle, les couples qui envisagent de se « pacser » peuvent désormais le faire à la mairie. La mairie du lieu de résidence des 2 partenaires est désormais prête à enregistrer la déclaration mais aussi la modification ou la dissolution de leur PACS.

Un spectacle pour les enfants fut offert par la commune le 12 Janvier dernier. Ce spectacle a réunit beaucoup d'enfants.

Whisky, la bête à poil, a bien fait rire les enfants. En revanche, ils étaient tous concentrés sur les tours de magie.

Une bourse aux jouets organisée par la FCPE a eu lieu dans la salle des fêtes le 18 et 19 novembre.

La commune a prêté la salle et offert 9 litres de café.



Les commémorations.



Cette année encore, la cérémonie d'hommage nationale du 11 novembre a connu une forte participation.

En effet, malgré une météo capricieuse, nos classes de CP et CE1 nous ont fait l'honneur de leur présence pour nous chanter La Marseillaise, créant ainsi une vive émotion dans l'assemblée.



Un grand merci à eux et aux enseignantes.

Nous renouvelons également nos félicitations à Mr Yvon AUBRY, qui, à cette occasion, a été décoré de l'insigne officielle de Porte-Drapeaux par Mr Rémy ENFRUN, préfet honoraire.

Traditionnellement, le vin d'honneur et le repas des anciens nous a réuni bien au chaud pour clôturer cette journée de novembre.

Le mélange des générations en ce jour exprime un signe fort de notre petite commune envers ceux qui se sont battus pour la paix.

Il me donne également l'occasion de vous adresser à toutes et à tous mes meilleurs vœux l'année 2018.

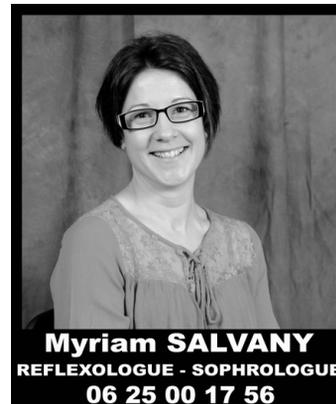
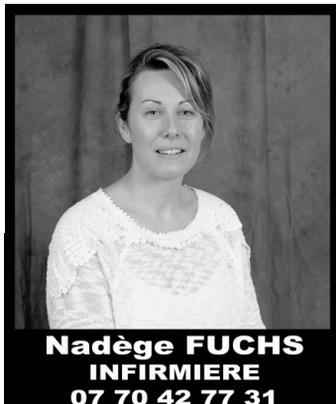
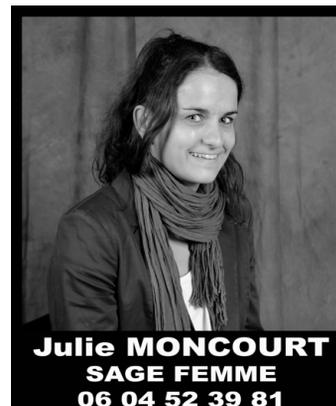
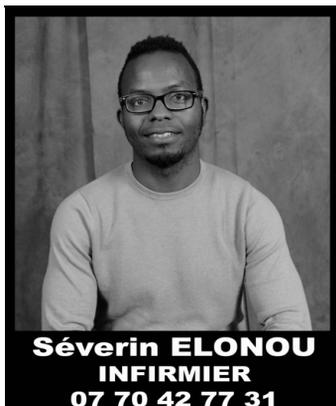
Les praticiens du pôle médical.



Afin de mettre un visage sur un nom, voici en image les différents praticiens du pôle médical.

Chacun dans sa spécialité, ils sont présents sur le territoire pour votre bien être.

Nous espérons répondre rapidement aux besoins de chacun en accueillant un médecin généraliste ainsi qu'un médecin kinésithérapeute.



La pizzeria « Del Plassac » fait peau neuve.



Le lundi 15 janvier, Mr Pascal Bruneteau a transféré sa pizzeria dans ce qu'il convient d'appeler « l'ancienne épicerie ». Désormais, Pascal peut apporter un service complémentaire de restauration grâce à une salle plus spacieuse et aménagée pour accueillir plus de personnes, voir des groupes.



Bien évidemment, le service pizza à emporter ainsi que l'épicerie «italienne» reste inchangé.



N'hésitez pas à aller découvrir ce nouvel établissement où Pascal vous y réserve le meilleur accueil.

Changement de propriétaire au bar.



Suite au départ en retraite de Mr Laurent HELIS, le bar a été repris par Mr Pascal BONNET. Le bar est donc réouvert depuis le 14 octobre dernier.

Pascal souhaite faire de ce lieu, un endroit convivial et de rencontre, cassant l'image stéréotypée de « bar débit de boisson ».

Un vendredi sur 2, il vous propose une soirée Karaoké.

Occasionnellement, des groupes musicaux viendront s'y produire aussi.

Pascal compte aussi s'équiper prochainement de flipper et autres jeux dédiés à cet endroit.



Mais l'on peut aussi venir « taper le carton » au travers des différents jeux de cartes (belote, rami,...).

Pascal fourmille d'idée et compte proposer un service « grill, snack » qui pourrait voir le jour courant de l'année.

En attendant, n'hésitez pas à lui rendre visite dans ce lieu convivial où la bonne humeur est de mise.

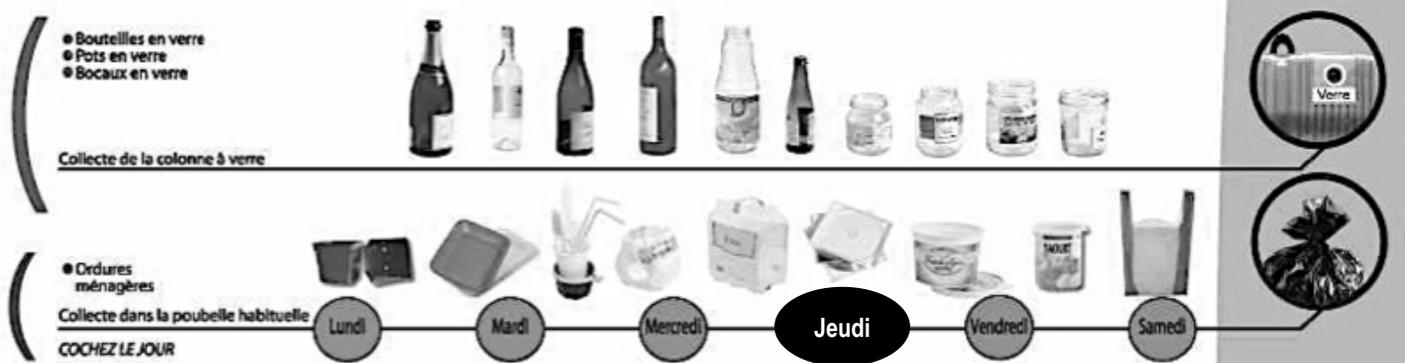
La gestion des déchets : « Tous responsables... »



Trier ses déchets fait partie de notre quotidien et requiert une rigueur qui devient très vite un réflexe. Or, certains ne respectent pas les règles élémentaires du tri, donc les containers à disposition sont très vite pleins et contiennent parfois des déchets non triés. Résultat, les containers ne sont pas vidés lors du passage du camion de ramassage.

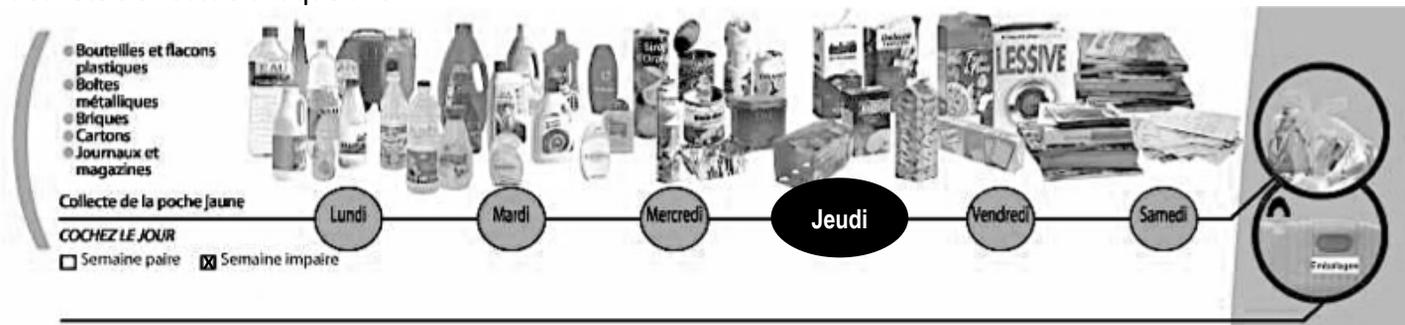
Rappel sur la gestion des ordures ménagères...

Pour le verre, nous rappelons qu'il existe des containers spécifiques à la collecte du verre. Les bouteilles, pots et bocaux en verre doivent y être déposés sans les bouchons et couvercles. Ces containers se situent sur le grand parking à l'arrière de la salle des fêtes.



Les ordures ménagères sont stockées dans des sacs noirs traditionnels et doivent contenir les déchets alimentaires ainsi que les emballages sales.

Les sacs sont déposés dans les containers à couvercle vert avant chaque mercredi soir et la collecte de ces déchets s'effectue chaque JEUDI.

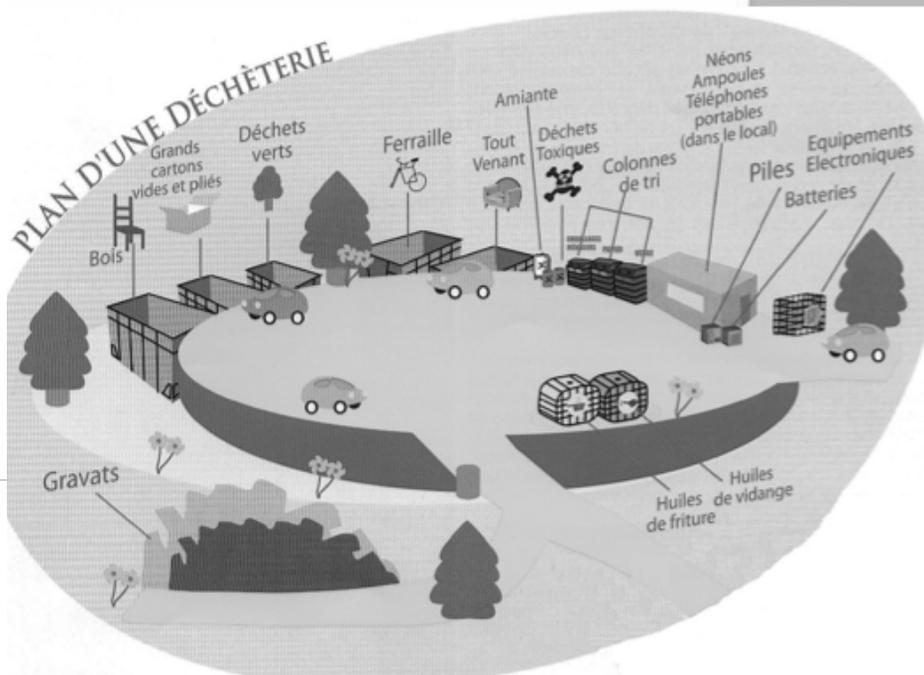


Les emballages plastiques, boîtes, briques, cartons et journaux sont déposés dans les sacs jaunes transparents disponibles sur simple demande, à la mairie.

Ces sacs sont ensuite déposés dans les containers à couvercle jaune et la collecte s'effectue un JEUDI sur deux (semaines impaires).

Il est possible de déposer dans ces containers, des gros cartons pliés ou des magazines en vrac.

Pour les autres déchets, les équipes des déchetteries de Guitinières ou de Lorignac sont à votre service pour collecter vos divers déchets.



Le comité des fêtes.

Les 9 et 10 décembre dernier, le comité des fêtes organisait son traditionnel Salon des Vins et de la Gastronomie.

Malgré une météo peu clémente, cette manifestation a attiré une foule toujours aussi nombreuse assurant un succès garanti.



L'inauguration a eu lieu le samedi matin en présence de Mr Bernard LOUIS-JOSEPH, conseiller départemental, accueilli par Mr le maire Jean Charles LANGLAIS.

De nombreux plassacais et plassacaises étaient présents pour cette inauguration, montrant leur attachement au comité des fêtes.

Tout au long du week-end, les exposants ont pu faire apprécier leurs produits.

Piqthiu, quant à lui, a animé en toute convivialité ce 23^{ème} salon des Vins et de la Gastronomie.



Les râleurs racing team.

L'association Plassacaise « Râleurs Racing Team » propose des rassemblements de véhicules anciens de compétition. A ce titre, cette association organisait le samedi 18 novembre 2017 la 11^{ème} édition du Haute Saintonge Classic.

Cette épreuve a réuni une quarantaine d'équipage qui se sont élancés des Antilles de Jonzac.

Le principe de l'épreuve dite de « régularité » est de suivre un itinéraire tracé sur une carte en respectant un temps imparti.

Il ne s'agit donc en aucun cas d'une épreuve de vitesse mais plus d'une « course d'orientation ».

Le samedi 17 mars 2018, ce sera le « rallye carto cagouille » qui s'élancera place de la salle Marcel Seguin à Plassac à partir de 14h.





A vos fourneaux : Les crêpes.

Paul Bocuse, le Pape de la gastronomie française nous a quitté le 20 Janvier dernier. En hommage, il vous livre sa recette inratable de pâte à crêpes pour célébrer la Chandeleur comme il se doit.

Cette recette est issue du livre « Best of Bocuse » publié aux éditions Alain DUCASSE.

La recette (Pour 15 crêpes)

INGREDIENTS	Quantités
Beurre	50 g
Farine	250 g
Sel	1 pincée
Sucre	15 g
Œufs	3 unités
Lait	50 cl

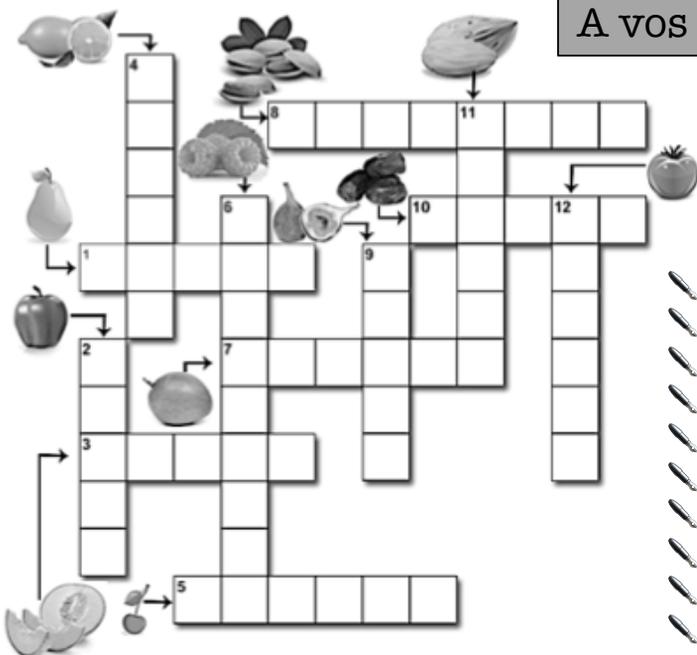


Le procédé de fabrication

- 🍪 Faire fondre le beurre.
- 🍪 Dans un saladier, verser la farine, le sucre, le sel et les œufs, puis mélanger le tout pour former une pâte.
- 🍪 Ajouter le lait et mélanger délicatement pour délayer la pâte à crêpes.
- 🍪 Ajouter pour terminer le beurre fondu, puis laisser reposer la pâte pendant au moins 1 heure.
- 🍪 Faire chauffer une poêle avec un peu d'huile.
- 🍪 Verser une louche de pâte, faire dorer, puis retourner la crêpe. Laisser cuire encore quelques instants.
- 🍪 Renouveler l'opération jusqu'à épuisement de la pâte.



A vos stylos.



- ✍️ abricot
- ✍️ avocat
- ✍️ cerise
- ✍️ datte
- ✍️ mangue
- ✍️ mirabelle
- ✍️ nectarine
- ✍️ pêche
- ✍️ prune
- ✍️ quetsche

a	i	g	a	p	r	u	n	e	m	g	f
i	m	r	p	u	e	l	e	t	i	e	f
n	s	o	c	e	l	r	m	d	r	n	e
o	e	s	t	o	c	i	r	b	a	g	r
j	v	c	r	m	o	h	i	d	b	u	i
q	u	e	t	s	c	h	e	a	e	e	s
c	t	c	a	a	o	g	o	t	l	f	d
i	l	a	k	i	r	h	u	é	l	a	a
d	b	e	c	e	r	i	s	e	e	c	t
e	p	e	q	o	a	s	n	i	s	g	t
f	a	c	i	d	v	s	é	e	m	r	e
c	h	e	u	g	n	a	m	l	e	e	s

L'agenda des manifestations à venir...



- 📅 03 Mars 2018 ✍️ Chasse à courre organisé par l'ACCA.
- 📅 25 Mars 2018 ✍️ Course de moto sur prairie au terrain de Gâte Bourse.
- 📅 27 Mai 2018 ✍️ Brocante.
- 📅 03 Juin 2018 ✍️ Sortie vélo.